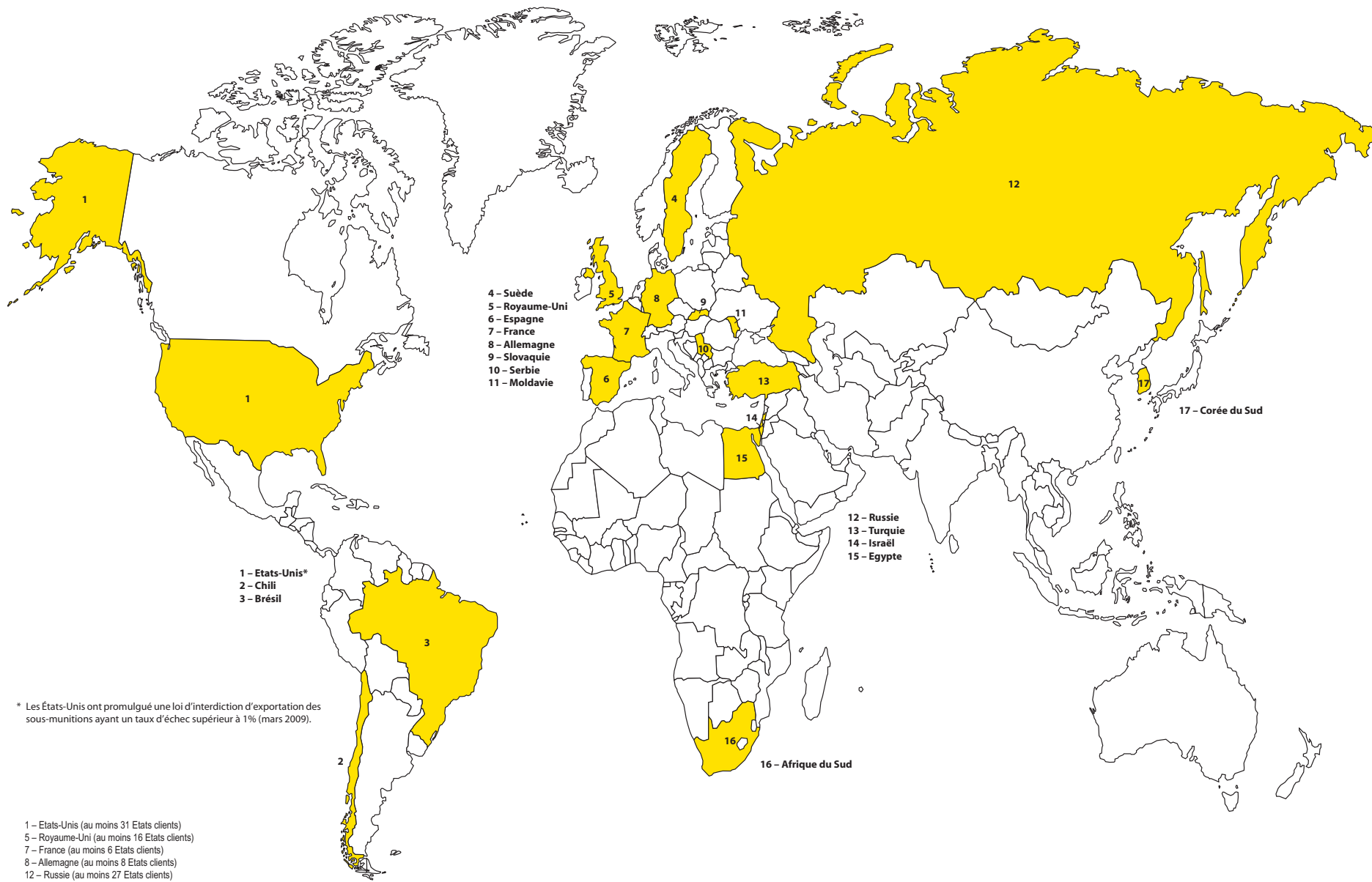


ETATS QUI ONT EXPORTÉ OU TRANSFÉRÉ DES BOMBES A SOUS-MUNITIONS DEPUIS LES ANNÉES CINQUANTE



* Les États-Unis ont promulgué une loi d'interdiction d'exportation des sous-munitions ayant un taux d'échec supérieur à 1% (mars 2009).

- 1 - États-Unis (au moins 31 États clients)
- 5 - Royaume-Uni (au moins 16 États clients)
- 7 - France (au moins 6 États clients)
- 8 - Allemagne (au moins 8 États clients)
- 12 - Russie (au moins 27 États clients)
- 14 - Israël (au moins 9 États clients)

Sources : Human Rights Watch
« Les sous-munitions et l'Union européenne » – Observatoire des transferts d'armements – Juin 2005